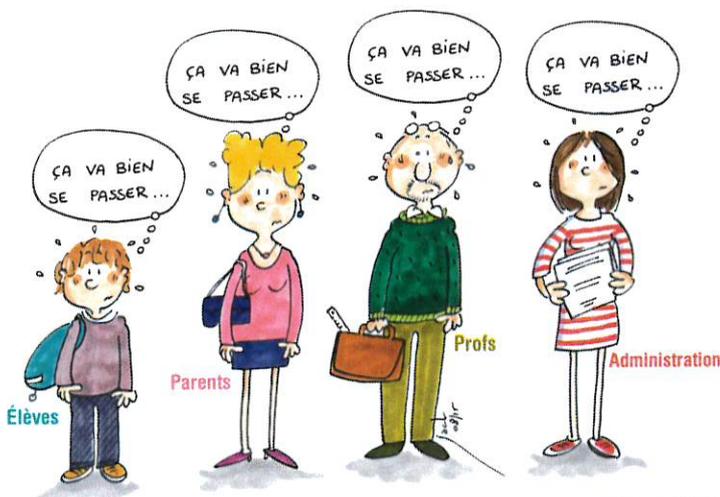


L'ECHO DE FAYET



SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021



MAIRIE DE FAYET

Nous rappelons à nos chers administrés les horaires des permanences de la Mairie.

Lundi de 10h à 13h
Mardi de 13h30 à 16h30
Jeudi 10h à 13h
Vendredi de 13h30 à 16h30
Samedi 09h à 11h

Nous comptons sur votre aimable compréhension.

AFFAIRES COMMUNALES

COLIS ET BONS DE CHAUFFAGE

L'aide social de la commune de Fayet offre aux personnes âgées de 65 ans et plus et non imposable sur le revenu,

- ✚ **4 Colis alimentaires**, distribués à Pâques, au 14 juillet, à la rentrée septembre et à Noël,
- ✚ **5 Bons de chauffage**, de novembre à mars

Si vous êtes concernés, merci de bien vouloir en informer la mairie de Fayet et de présenter votre Avis d'Imposition, délivré par le Centre des Impôts de Saint-Quentin.

- ✓ **Avis à présenter :**
 - *Déclaration 2021 / Revenus 2020*
- ✓ **Mention obligatoire devant figurer clairement sur l'avis :**
 - *« Au vu des éléments que vous avez déclaré, vous n'êtes pas imposable sur le revenu »*
- ✓ **Pièce à fournir pour les bons de chauffage :**
 - *Un Relevé d'Identité Bancaire*

INSCRIPTION CATECHESE

Les inscriptions à la catéchèse (pour les 8 – 11 ans) ainsi qu'à l'éveil à la foi (pour les 4 – 7 ans) se dérouleront à la maison paroissiale, 21 rue du Parvis Saint-martin à Saint-Quentin, les jours suivants :

- Le mardi 14 septembre de 15h à 18h
- Le jeudi 16 septembre de 08h30 à 12h
- Le vendredi 17 septembre de 15h à 18h
- Le samedi 18 septembre de 09h à 12h et 14h à 17h

Pour plus d'informations contacter le presbytère Saint-Martin au 03.23.62.22.05.

PLANNING DES MESSES

Paroisse Saint-Quentin en Vermandois

MESSES SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021

Maison Paroissiale "Père DEHON" 21 rue du Parvis Saint-Martin 02100 SAINT-QUENTIN
Tél : 03 23 62 25 19 Mail : presbytere.st-martin@orange.fr

Date	Holnon	Gricourt	Saint-Martin	Jean XXIII	Saint Jean-Baptiste
Dimanche 5 septembre		Messe (9h30)	Messe (11h00)	Messe (10h00)	
Dimanche 12 septembre	Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)
Dimanche 19 septembre		Messe (9h30)	Messe (11h00)	Messe (10h00)	
Dimanche 26 septembre	Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)
Dimanche 3 octobre	Messe de Saint-Quentin à la Basilique à 11 h				
Dimanche 10 octobre	Messe unique à Saint-Martin à 11 h : appel et lettre de mission du nouveau CPP				
Dimanche 17 octobre		Messe (9h30)	Messe (11h00)	Messe (10h00)	
Dimanche 24 octobre	Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)
Dimanche 31 octobre		Messe (9h30)	Messe (11h00)	Messe (10h00)	
Lundi 1er novembre TOUSSAINT	Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)

Messes en semaine

Tous les jours du lundi au samedi à l'église Saint-Martin à 8h, précédées par la prière communautaire des Laudes à 7h45

RECENSEMENT CITOYEN

Conformément à la loi n° 97-1019 du 28/10/1997, les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser, dès leurs 16 ans jusqu'au dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de leur anniversaire.

Pourquoi se faire recenser ?

- ✚ Pour obtenir l'**ATTESTATION de RECENSEMENT** [obligatoire pour établir vos dossiers de candidature à un concours ou à un examen de l'Etat avant 18 ans (conduite accompagnée, BAC, CAP, BEP,.....)]
- ✚ Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ✚ Pour être inscrit(e) automatiquement dès 18 ans sur les listes électorale de la commune.

Quand faut-il se faire recenser ?

La période du recensement dépend de la situation du jeune mais d'une manière générale, il faut se faire recenser à compter du 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

MOIS D'ANNIVERSAIRE DES 16 ANS	PERIODE DE RECENSEMENT
JANVIER	Jusqu'au 30 AVRIL
FEVRIER	Jusqu'au 31 MAI
MARS	Jusqu'au 30 JUIN
AVRIL	Jusqu'au 31 JUILLET
MAI	Jusqu'au 31 AOUT
JUIN	Jusqu'au 30 SEPTEMBRE
JUILLET	Jusqu'au 31 OCTOBRE
AOUT	Jusqu'au 30 NOVEMBRE
SEPTEMBRE	Jusqu'au 31 DECEMBRE
OCTOBRE	Jusqu'au 31 JANVIER
NOVEMBRE	Jusqu'au 28 FEVRIER
DECEMBRE	Jusqu'au 31 MARS

Les jeunes concernés seront avertis, personnellement et le moment venu, par les services administratifs de la Mairie de Fayet, afin de leur rappeler les formalités à accomplir.

Les démarches du Recensement :

Option 1

Option 2

Sur place à la Mairie de Fayet	En ligne sur le site service-public.fr
Faire la démarche de recensement vous-même.	Service accessible avec un compte Service-public.fr
Apporter les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Votre pièce d'identité en cours de validité- Livret de Famille à jour- Justificatif de domicile	Se munir de ses identifiants et des documents à fournir en version numérisée sous format PDF
Communiquer les éléments ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">- N° téléphone du domicile parental- Votre n° téléphone portable- Votre adresse e-mail	

A l'issue de votre démarche, quelle qu'en soit l'option choisie, votre Attestation de Recensement vous sera remise.

!!! ATTENTION !!!
Conservez votre attestation,
fournissez au besoin une photocopie,
aucun duplicata ne pourra être délivré.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✚ Site officiel de l'administration française : Service-public.fr
Onglet « papiers-citoyenneté » > recensement, jdc et service national > recensement militaire (ou « recensement citoyen »)
- ✚ La Mairie de Fayet : ☎ 03.23.62.57.13 / mairie.fayet@wanadoo.fr



Un rappel à nos administrés

Sachez que la commune mandate une entreprise pour réaliser un **entretien mensuel** de l'ensemble de l'éclairage public communal, nécessitant l'allumage total des candélabres.

Pour quelconque souci au niveau d'un ou plusieurs candélabres, voir une panne générale dans votre quartier,

N'hésitez pas à contacter la mairie sans tarder :

☎ 03.23.62.57.13

ou

mairie.fayet@wanadoo.fr

Nous prenons en charge votre signalement par le biais d'une main-courante et intervenons dans les meilleurs délais auprès de l'entreprise afin de résoudre le problème.



NOUS RAPPELONS A TOUS

**QUE LES VÉLOS NE SONT PAS AUTORISÉS
SUR LES TROTTOIRS DU VILLAGE
LES TROTINETTES ET AUTRES SONT TOLÉRÉS
À CONDITIONS DE RESPECTER LES PIÉTONS...**

**LE BON RESPECT DE CES CONSIGNES
PERMET À TOUS DE VIVRE EN BON CITOYEN
ET
DE PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE CHACUN**

MERCI D'EN TENIR COMPTE



LA MUNICIPALITÉ

Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



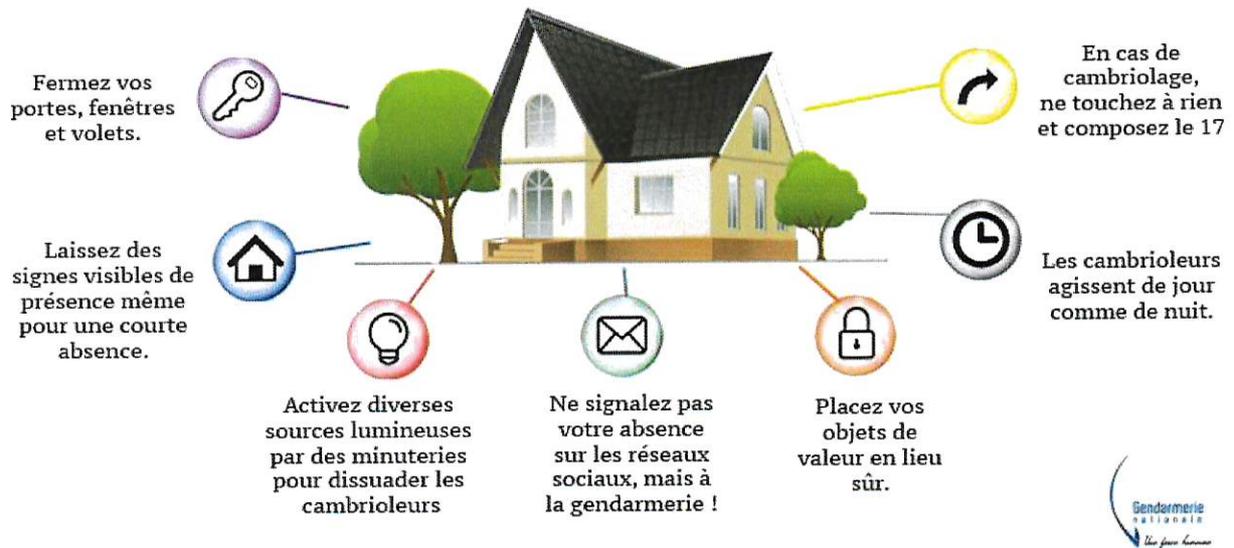
Qu'est-ce que c'est ?

- En cas d'absence prolongée de votre domicile (week-end, vacances...)
 - ↳ Les forces de l'ordre surveillent votre domicile
 - ↳ Ils vous préviennent en cas d'anomalie (effractions...)

Comment s'inscrire ?

- Formulaire à déposer à la gendarmerie au moins 2 jours avant le départ.
 - ↳ Des formulaires sont disponibles en mairie

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Ne laissez pas entrer d'inconnu dans votre domicile, il risque de vous voler ou de repérer pour un éventuel cambriolage. De demander la présentation d'une carte professionnelle et si vous avez un doute, faites le **17** !



VOL À LA ROULOTTE

NE TENTEZ PAS LES VOLEURS



Pensez à fermer les fenêtres de votre véhicule



Ne laissez jamais des objets pouvant attirer le voleur



Ne cachez rien sous les fauteuils ni dans le coffre



Ne laissez pas les papiers du véhicule dans la boîte à gants



Stationnez votre véhicule de préférence dans un lieu sûr



Fermez systématiquement votre véhicule à clé

EN CAS D'EFFRACTION SUR VOTRE VÉHICULE

APPELEZ IMMEDIATEMENT LE 17

CYBER  *gend*

ALERTE ESCROQUERIE

Depuis quelques jours, plusieurs personnes ont reçu des mails au nom de « **EUROPOL** » ou de la « **Police Fédérale Belge** ». En cas de réception de ce type de mail, ne pas répondre et le supprimer. Il s'agit d'une tentative d'escroquerie pour obtenir des informations personnelles vous concernant.

La Municipalité souhaite mettre en place un « conseil des jeunes » à partir du mois de novembre 2021.

Celui-ci aura pour but d'impliquer les jeunes Fayellois dans la vie municipale et ainsi entendre leurs avis et idées pour les jeunes du village. Diverses actions seront mises en place avec l'aide du conseil municipal.



Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez déposer votre candidature :

il vous suffit d'inscrire sur papier libre votre nom et prénom, adresse, âge et votre motivation. Mettre le tout sous enveloppe et le déposer au secrétariat de mairie avant le 30 septembre.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03.23.62.57.13



Les critères pour en faire parti :

- Être Fayellois
- Avoir entre 7 et 15 ans

Durée du mandat :

- 2 ans

Fonctionnement :

- 3 conseils par an

Ensemble, soyons magiques !

> 10, 11 et 12 septembre 2021

**participez au nettoyage
de la Nature !**

**Hauts-de-France
PROPRES**

#hdfpropres

Annulé et reporté en 2022 !

RETROUVEZ
LES POINTS DE COLLECTE SUR

hautsdefrancepropres.fr

COMMUNE DE FAYET

Samedi 11 Septembre 2021

9h00 : accueil

09h30 à 12h : opération de ramassage

Les Feux de la « Saint Jean » à FAYET

Co-organisé par la commune de Fayet, l'Amicale et l'association du Domaine. Ce fût un VERITABLE SUCCÈS !!!

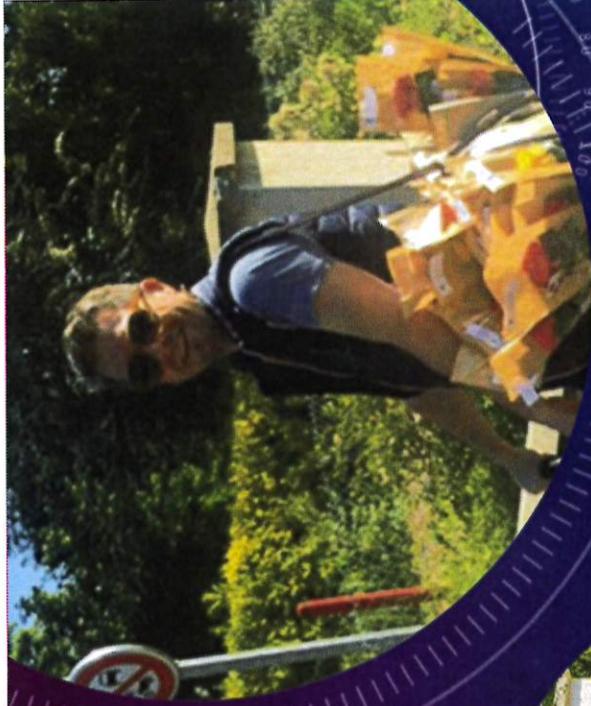


Un peu d'histoire : La St Jean reprend un rite païen, la célébration du jour le plus long de l'année au moment du solstice d'été le 21 juin. On y célèbre la Jeunesse et auparavant on y brûlait les cadavres d'animaux, les linges souillés pour éviter la propagation de la peste !



A L'OCCASION DU WEEK-END DE
"LA FÊTE DES MÈRES" LES
CONSEILLERS MUNICIPAUX ONT
EU LE PLAISIR DE DISTRIBUER
280 MAGNIFIQUES ROSES À
TOUTES LES FEMMES DE LA
COMMUNE.

LE CIEL BLEU ET LE SOLEIL NOUS
ONT ACCOMPAGNÉS TOUT AU
LONG DE CE PASSAGE.
MERCÌ À TOUTES POUR VOTRE
ACCUEIL CHALEUREUX !!!





MERCI À VIRGINIE, BERNARD , BRIGITTE,
LAURENT , JACQUES , SÉBASTIEN ET
ANGÉLIQUE



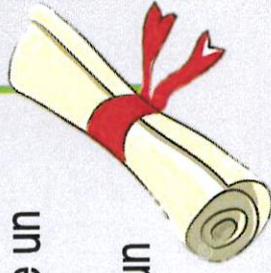
Madame le Maire accompagnée de Brigitte TURBLIN, d'Angélique VASSEUR et en présence du directeur Mr Legrand, de Mme Polan et de Mme Flament ont remis à chaque élève un livre.



Les CM2 ont reçu un dictionnaire et un diplôme.

Ces ouvrages ont été offerts par la municipalité.

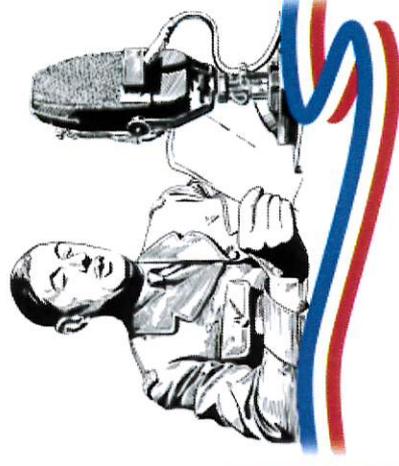
Félicitations à tous et bon courage aux CM2 qui poursuivront leur scolarité au collège !



REMISE DES LIVRES ET DES DICTIONNAIRES

Fayet le 18 Juin 2021

« Commémoration du 81ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle »



LA JOURNÉE NATIONALE
DE L'APPEL
DU 18 JUIN 1940



En ce 18 juin 2021, le village de Fayet s'est rassemblé devant le monument aux morts, pour ne pas oublier, l'appel historique du Général de Gaulle, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi !

Un moment plein d'émotions.

Madame le Maire, Virginie ARDAENS a partagé avec les habitants le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants...



Le 2 juillet 2021



BRAVO A TOUS !!!



« Les olympiades »



Diplôme des Olympiades

CE DOCUMENT CERTIFIE QUE

Mathis

a remporté les épreuves des Olympiades organisées le 2 juillet 2021 à Fayet

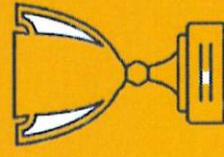


Les RPE
REPRESENTANTS PARENTS-ÉLÈVES

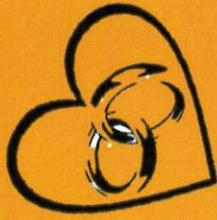
Paul Legrand
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE FAYET



NOUS AVONS EU LA CHANCE DE REMETTRE DES MÉDAILLES À CHAQUE ENFANT DE L'ÉCOLE AYANT PARTICIPÉ AUX OLYMPIADES POUR CLÔTURER LEUR ANNÉE SCOLAIRE
CETTE JOURNÉE FÛT UNE RÉUSSITE AUX YEUX DE TOUS EN PRÉSENCE DES ENSEIGNANTS ET DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES...



Ce fût un moment convivial qui permit à chacun de dire au revoir au directeur d'école, Mr Legrand ainsi qu'à l'enseignante de maternelle, Mme Flament, qui nous quittent pour une évolution de carrière...Merci à eux pour les nombreuses années passées dans notre école et auprès des petits Fayellois...

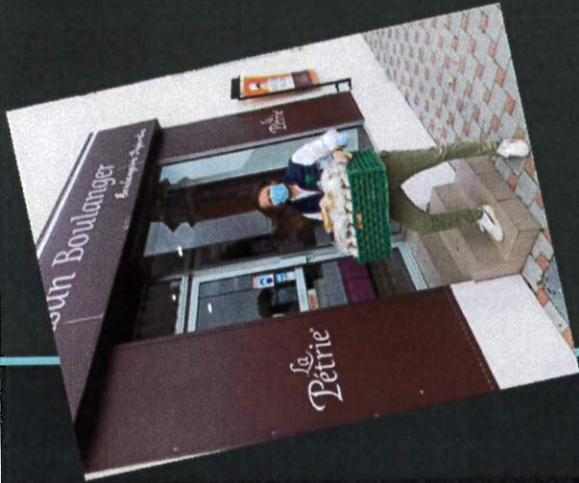


*C'est avec un immense honneur que Madame le Maire accompagnée d'Angélique Vasseur conseillère municipale, ont célébré les 50 ans de mariage de Bernard Lefranc, 1^{er} adjoint, et de son épouse Annie. Ce fût un moment d'émotions et de partage bien sympathique.
Encore toutes nos félicitations !*

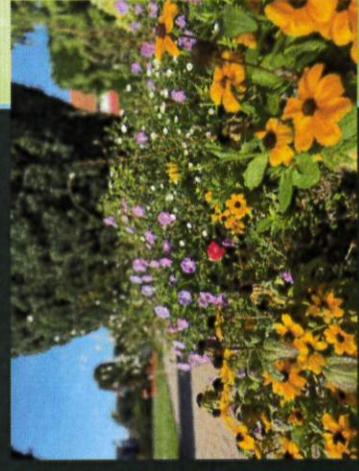
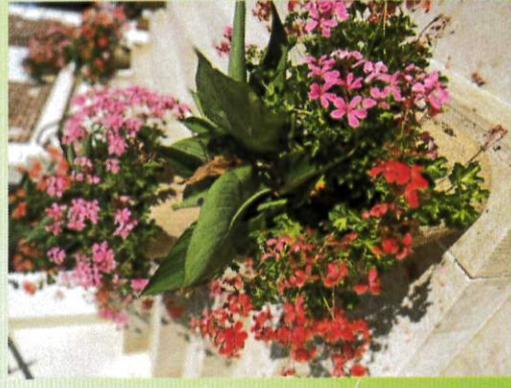
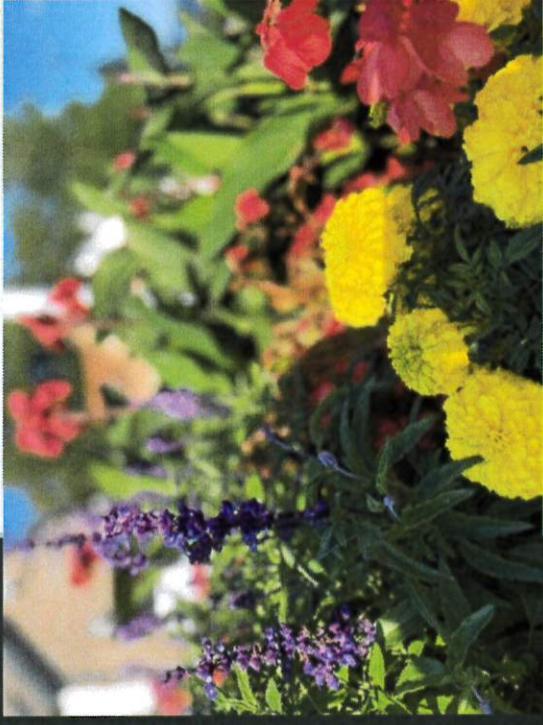
*« NOCES D'OR de Mme et Mr LEFRANC »
Samedi 3 juillet 2021*

50

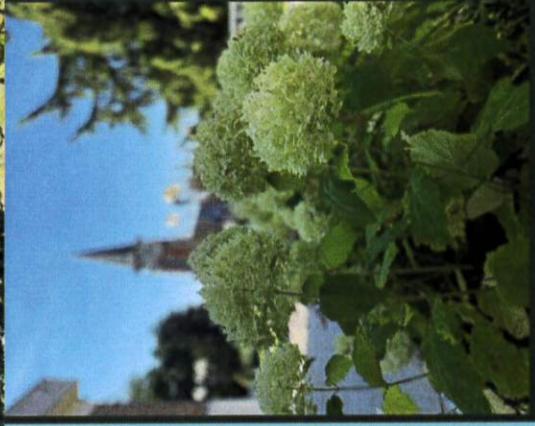
Samedi 10 juillet , 25 colis ont été distribués aux habitants en bénéficiant , un moment toujours agréable !



Merci à Angélique, Bernard, Laurent et Enzo

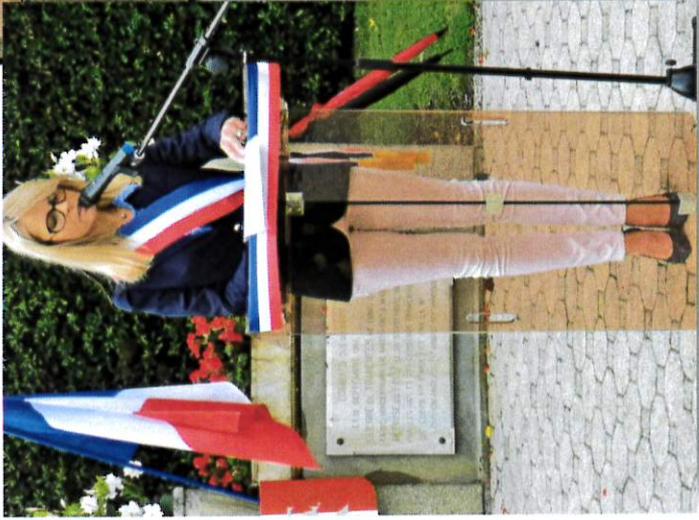


*Fayet en fleurs...
un village où il fait
bon vivre !*





CÉRÉMONIE « 14 JUILLET » 2021 »



Belle cérémonie de la fête nationale, avec nos administrés.

Après un rappel historique, Mme le Maire a évoqué dans son discours, l'importance et la nécessité du respect des règles de vie en communauté...

Un moment de convivialité et de partage à clôturé cette cérémonie.

DISCOURS de Mme le Maire
« 14 JUILLET 2021 »

Mesdames et Messieurs, mes cher-e-s concitoyens,

C'est un plaisir chaque année renouvelé de vous retrouver le 14 juillet.

Célébrer le 14 juillet c'est en effet d'abord célébrer un des moments les plus importants de notre histoire, ce jour de 1789 où, prenant la Bastille, le peuple se libère du joug de la monarchie et devient acteur de son destin politique.

Célébrer le 14 juillet c'est aussi mettre à l'honneur la République, notre République, avec ses valeurs portées par la Révolution française, ensuite devenues celles de notre nation tout entière.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État, la liberté syndicale, le suffrage universel... tous ces principes découlent de l'acte révolutionnaire fondateur que représente symboliquement la prise de la Bastille. Ils donnent corps au pacte républicain.

Ce pacte nous est aussi précieux que l'air que nous respirons. Et comme l'air, c'est quand il se raréfie que l'on prend pleinement conscience de son infini valeur. En ces temps qui résonnent d'intégrisme, d'intolérance, de violences, de perte de valeurs, célébrer le 14 juillet est donc l'occasion de réaffirmer notre attachement à un bien d'autant plus précieux qu'il reste rare et que nul ne peut affirmer qu'il nous est à jamais acquis.

L'actualité nous le démontre trop fréquemment. Nos valeurs communes, celles qui fondent notre nation, sont attaquées. Et notre volonté de coexister en paix est remise en cause.

Je l'ai dit, la République est comme l'air. Indispensable. Elle vaut que l'on se batte pour la préserver, pour l'enrichir, pour la conforter.

La République n'est, en effet, pas seulement une forme de gouvernement. C'est une éthique. C'est la volonté que les règles de vie en commun soient élaborées par ceux auxquelles elles s'appliquent selon des règles démocratiques qui ne répondent pas « à la loi du plus fort ». La République c'est l'exigence de l'égalité, de la laïcité, et donc du respect des différences dans un cadre commun fait de valeurs, de lois et de règles d'éthiques.

Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre fière et belle France.

Je conclurai en remerciant vivement :

Messieurs les portes drapeaux,
Messieurs les gendarmes,

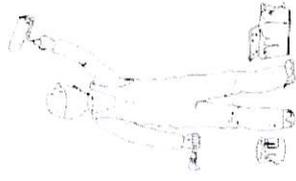
Et vous tous Mesdames et Messieurs qui avaient eu la patience de m'écouter...

Je vous invite à la suite de cette cérémonie, à nous rejoindre à la salle des fêtes pour notre rendez-vous tant attendu !

Et Vive le 14 juillet, vive la République et vive la France !

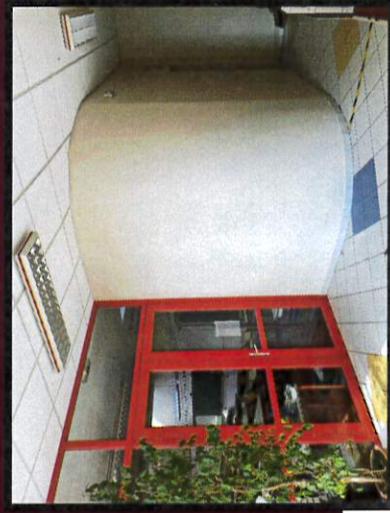
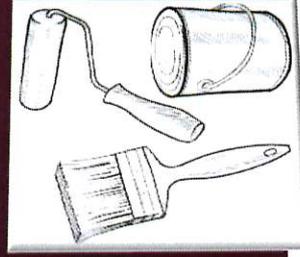
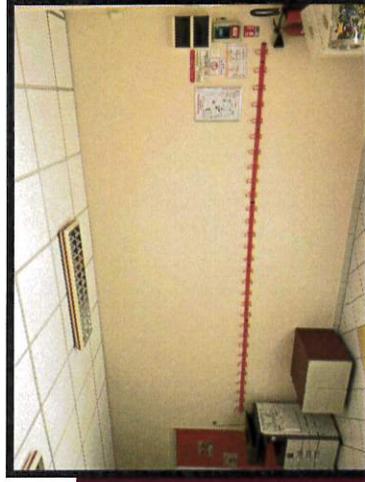
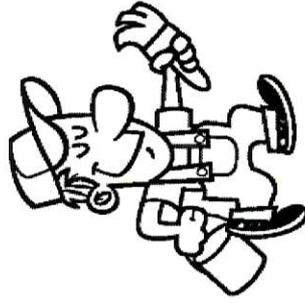
Virginie ARDAENS

Travaux de peinture...



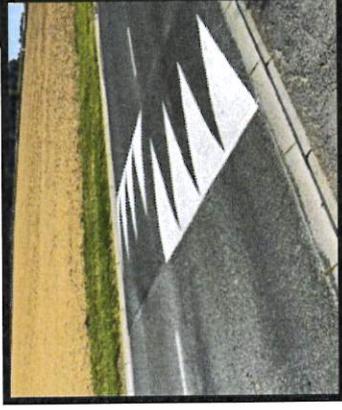
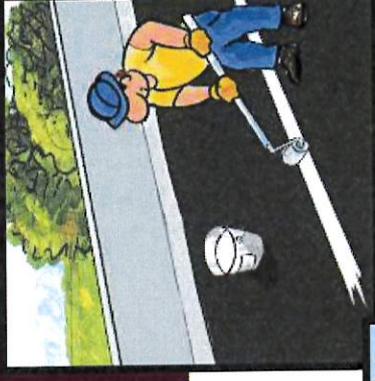
A l'école :

Comme chaque année, les agents communaux profitent de la pose estivale pour entretenir les locaux de l'école. Cette année, ils ont donc poursuivi les travaux de peintures entrepris les années précédentes... Les espaces communs et la classe de maternelle sont maintenant entièrement remis à neuf !



...ET LES PEINTURES ROUTIÈRES

← Création d'un passage piéton rue Jean de la Fontaine, entre la rue St Clément et le parking de la salle polyvalente pour plus de sécurité...



Réfection des :

- Dents de requin
- Passages piétons
- Bande continue jaune pour le bus
- Bande axiale RD57



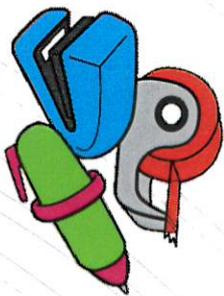


**EN CE SAMEDI 04 SEPTEMBRE NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ONT DISTRIBUÉ LES 25 COLIS DE
RENTÉE AUX PERSONNES EN BÉNÉFICIAIR DANS LA COMMUNE .
CE FÛT UN AGRÉABLE MOMENT DE PARTAGE APRÈS CETTE PÉRIODE ESTIVALE .**

MERCI À TOUS !

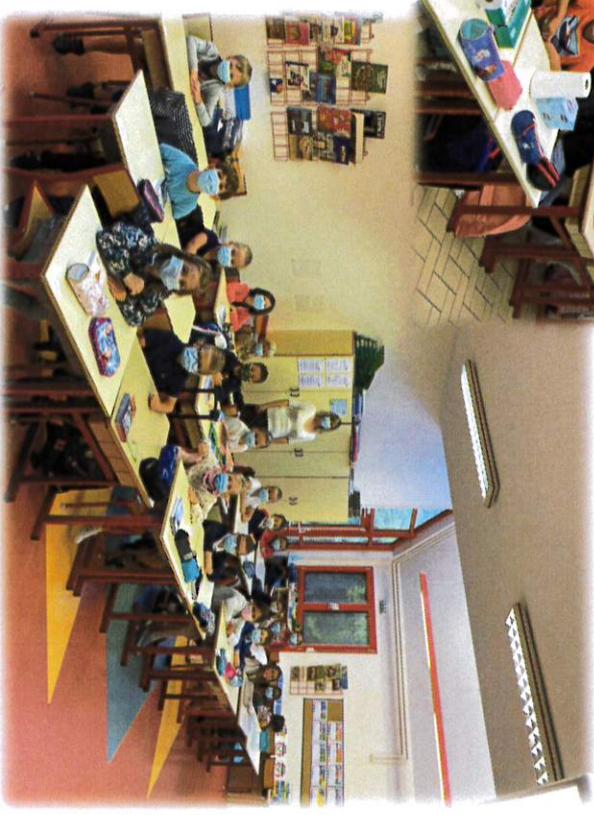
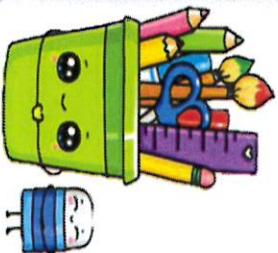


Merci à Bernard, Brigitte , Jacques
et Angélique ◦



*Jeu*di 2 Septembre ...

La rentrée s'est faite sous un beau soleil et tous les enfants étaient ravis de pouvoir retrouver leurs camarades et enseignants ! Selon le protocole en vigueur, chaque enseignant a accueilli ses élèves au sein de sa classe ...



Excellente rentrée à tous les élèves de l'école

Concours Spécial

HALLOWEEN

Tu as entre 3 et 15 ans ?

Il sera bientôt temps pour toi de revêtir ton costume
pour célébrer un épouvantable Halloween !!!

Samedi 16 Octobre 2021

à 15h à la salle polyvalente

- Concours de déguisements
- Remise des prix et récompenses
- Goûter



N'oublie pas de t'inscrire avant le 23/09/21

NOM

ADRESSE

PRENOM

DATE DE NAISSANCE